

Strasbourg, le 5 octobre 2015

Communiqué de presse

**Insee Flash Alsace N°5
Octobre 2015**

**Temps partiel et rémunérations : des inégalités femmes hommes
plus marquées en Alsace**

Dix-huit indicateurs ont été retenus pour mesurer les inégalités entre les femmes et les hommes en Alsace par rapport à ces mêmes inégalités observées en France. La situation en l'Alsace n'est équivalente à celle de la métropole que pour quatre d'entre eux : l'âge à la parentalité, le taux d'activité, la concentration des métiers et la détention d'une licence sportive.

Les femmes alsaciennes apparaissent plus défavorisées pour huit indicateurs, notamment la part des salariés à temps partiel parmi les 25 à 54 ans (+ 25,6 points pour + 22,2 points en France) et le salaire net moyen en équivalent temps plein (- 21,9 % pour - 19,3 % en France).

En revanche la région est moins inégalitaire pour six indicateurs, dont le taux de chômage des actifs âgés de 25 à 54 ans (+ 1,5 point contre + 2,0 points en France). Les inégalités, présentes dès l'école, sont aussi moins marquées pour la part des diplômés du supérieur, l'inscription au baccalauréat professionnel et le taux de scolarisation à 18 ans.

Publiable le 6 octobre 2015 à 12h00

Contacts presse : Véronique Heili ☎ 03 88 52 40 77
veronique.heili@insee.fr

Nos publications sont consultables sur le site : <http://www.insee.fr/alsace>